

Quand devrais-je communiquer avec Best Doctors?



QUAND APPELER BEST DOCTORS^{MD} QUAND VOUS OU L'UNE DE VOS PERSONNES À CHARGE ADMISSIBLES avez reçu un diagnostic de maladie grave ou soupçonnez en être atteint. Best Doctors étudiera votre état de santé en profondeur et vérifiera votre diagnostic et votre

plan de traitement, et ce, sans déplacements ni frais additionnels.

Vous pouvez aussi appeler Best Doctors si vous avez besoin d'aide pour naviguer dans le système de santé ou si vous avez des questions au sujet de vos soins de santé. Le programme Best Doctors 360^{MC} est à votre disposition, que vous soyez gravement malade ou non. Best Doctors 360^o vous offre, ainsi qu'à votre conjoint ou conjointe et à vos enfants à charge, un accès à des ressources, à un soutien individuel continu, à un accompagnement personnalisé en matière de santé et à une gamme complète de renseignements sur la santé.

Au cours des 20 dernières années, Best Doctors a étudié des dizaines de milliers de dossiers. Elle a modifié le diagnostic dans 22 % des cas et le plan de traitement dans 61 % des cas. Elle a aussi évité à ses membres des interventions effractives dans 67 % des cas.

Pour plus de détails, téléphonez-nous au 1 866 875-3539, voyez notre exposé interactif à bestdoctorscanada.com/vuedensemble ou venez nous visiter en ligne à bestdoctorscanada.com.



Téléphonez à Best Doctors, au 1 877 419-BEST (2378) si :

- vous désirez obtenir un autre avis médical
- vous avez besoin d'aide pour naviguer dans le système de santé
- vous désirez trouver un médecin de famille
- vous désirez trouver un spécialiste
- vous devez vous déplacer à l'extérieur du Canada pour consulter un spécialiste
- vous avez des questions au sujet de votre traitement médical
- vous avez des doutes quant à votre traitement médical
- vous avez des questions au sujet d'un test que vous avez subi
- vous avez des questions au sujet de vos soins de santé
- vous avez besoin d'aide pour prendre en charge vos symptômes
- vous avez besoin d'aide pour communiquer avec votre médecin
- vous êtes atteint(e) d'une maladie grave
- vous soupçonnez être atteint(e) d'une affection comme les suivantes, ou en avez reçu le diagnostic :

accident cérébrovasculaire (ACV)

cancer

coma

insuffisance rénale

maladie cardiovasculaire

paralysie

sclérose en plaques

SIDA

traumatisme grave

brûlure grave

cécité

greffe d'organe vital

maladie d'Alzheimer

maladie de Parkinson

perte de la parole

sclérose latérale amyotrophique (SLA)

surdité

tumeur bénigne du cerveau

Presque toutes les maladies sont couvertes, sauf les affections mentales ou nerveuses et les affections de douleur chronique, comme la fibromyalgie.

